



Lettre

Éditorial

Voici notre première Lettre

Elle est un maillon d'un nouveau dispositif de rendez-vous avec vous qui comprend également le site Internet, le blog et notre permanence de l'avenue de la Sœur-Rosalie. Cette Lettre est donc plus légère qu'ABC 13 ; mais vous disposez au total de plus de moyens pour vous informer sur la vie de l'arrondissement et de l'association. Vos possibilités de réaction sont ainsi plus variées.

La Lettre constituera une rencontre pour un point bimestriel sur ce qui nous occupe et une relance de votre intérêt. Les articles, obligatoirement concis, font référence à des informations plus complètes, principalement disponibles sur notre blog ou sur notre site.

Nous souhaitons que cette Lettre reste dans la continuité d'ABC 13 : attitude constructive, recherche de l'intérêt commun, ouverture au dialogue, effort de réflexion. Cette volonté d'ancrage dans notre passé se manifeste dans la reprise de la devise « Aménager Bâtir Créer » et de l'image de la ville moderne qui a longtemps égayé nos bulletins. Nous avons soigné la mise en page : clarté ; possibilité d'encarts et de commentaires en marge ; police de caractères élégante ; recours aux images, graphiques, dessins. Mais nous avons privilégié la simplicité pour que cette lettre aux allures modernes puisse être réalisée par des bénévoles.

Les relevés des permis de construire auxquels nous sommes attachés apparaissent désormais sur notre site et sont à la disposition de tous à notre permanence.

Nous avons aimé préparer cette Lettre et nous espérons que vous aimerez la lire. ■ ■ ■ **Françoise Samain**

VIE ASSOCIATIVE

Informez, communiquez, se rencontrer ?

ADA 13 S'EST DOTÉE, depuis début 2008, d'un nouveau système de communication pour s'ouvrir plus largement à ses adhérents, ses partenaires et aux habitants de l'arrondissement :

- **Le site** (www.ada13.com), développé depuis mars, est le reflet de ce qu'est l'association, de ce qu'elle pense, de ce qu'elle veut, de ce qu'elle fait ;

- **Le blog**, créé en juillet, permet à chacun de s'exprimer, de dialoguer ;

- **La Lettre**, qui sera complétée par des dossiers thématiques, remplace ABC 13.

La Lettre prolonge le débat amorcé dans le blog, en faisant périodiquement un état des lieux à propos des questions d'actualité dans les domaines de la vie associative, de l'actualité urbaine et de la vie locale. Le support papier est conservé ; il donne à tous connaissance de la réflexion menée sur le blog. Accessible sur notre site, la lettre aura une diffusion plus large.

Depuis l'automne 2007, ADA 13 dispose d'un local, à côté de la place d'Italie, où s'est organisé un point de rencontre et d'information, autour de Martine, notre permanente et amie. D'ici la fin de l'année, son contrat se terminant, il faudra prolonger le rôle dynamique d'accueil et d'échange qu'elle a su y créer en organisant des permanences. Le local facilite aussi le travail en commun, la confrontation de nos idées.

Nous souhaitons qu'il soit ouvert à nos adhérents ainsi qu'à tous les autres ; rappelons qu'on peut y consulter nos publications ou utiliser un ordinateur pour aller naviguer sur le site ou le blog.

Vous y êtes les bienvenus le mardi matin (de 10 h 30 à 12 heures) ou sur rendez-vous ! ■ ■ ■

ADA 13 : 5, avenue de la Sœur-Rosalie, 75013 Paris. Tél. : 01 45 35 19 02.

Courriel : ada1375@orange.fr

UN HABITANT DE LA TOUR ALBERT nous a ouvert les portes de son appartement, le samedi 25 octobre.

Nous avons été quelques-uns à pouvoir bénéficier des explications de l'architecte Arnaldo Coutine, soulignant l'originalité de la première tour construite à Paris et son insertion dans le courant artistique des années cinquante (musique, peinture, sculpture) : structure métallique, articulation en deux volumes séparés par un espace vide (terrace avec plafond de Jacques Lagrange).

Nous espérons pouvoir recommencer cette expérience passionnante. ■ ■ ■

ON PEUT S'EN ÉTONNER, la vieille dame ADA 13 s'est mise au blog. Déjà nous avions notre site. Mais, une fois réalisé et tenu à jour par Joël Cellier et Brigitte Einhorn, nous considérons qu'il était surtout pour les jeunes qui aiment surfer. Ce n'est pas le site qui a changé notre vie.

Mais le blog, c'est un outil de travail pour nous. C'est là que nous lisons les réactions à nos écrits et c'est là que nous réagissons aux écrits des autres. Il a donc fallu s'y mettre, cliquer ici, puis là, et, pour finir, cela n'est vraiment pas compliqué. C'est même assez drôle. ■ ■ ■

ADA 13 ET PHÉACIE organisent, comme en 2007, une rencontre entre les habitants du 13^e et des étudiantes qui ont travaillé sur l'histoire de l'arrondissement.

Laure Guégan a étudié la pluralité des mémoires ouvrières : dans le quartier, au travail, à travers quelques « événements historiques ».

Ines Youssi a traité des HBM entre les deux guerres. Sa contribution à l'inventaire du Patrimoine parisien se double d'une analyse historique et iconographique de ce mode d'habitat social (informations au local, sur le site et sur le blog). ■ ■ ■



aménager,
bâtir,
créer...

ACTUALITÉ URBAINE

ADA 13 prend position sur la halle Freyssinet

ADA 13 **CONSIDÈRE** que la halle Freyssinet est un lieu prestigieux du 13^e qui rappelle son passé industriel et ses liaisons avec son environnement. Elle constitue un pont entre cette époque et le 13^e actuel, ouvert également sur la modernité, l'innovation et l'extérieur.

Son utilisation doit être à la hauteur du symbole qu'elle représente et constituer un signe fort à l'échelle de Paris. Il convient donc de prévoir un programme ambitieux et novateur.

ADA 13 considère que, tout en ayant un large rayonnement, ce lieu doit répondre aux besoins et aux aspirations des habitants de l'arrondissement. Pour notre association, ces besoins sont liés à son histoire.

Ils s'analysent en termes de réponses aux problèmes de chômage et d'insertion de populations modestes, en liaison avec les nombreuses associations actives en ce domaine et présentes dans le 13^e ; de la place faite aux adolescents et aux jeunes ; des moyens donnés aux associations et au développement de la vie citoyenne. Ils s'analysent sur le plan géographique en termes de fluidification des cheminements et d'accès à la Seine.

La programmation de ce lieu doit être envisagée également dans le cadre de la ZAC Paris-

À QUOI POURRAIT ÊTRE UTILISÉE LA HALLE FREYSSINET ?

La SEMAPA a posé cette question à François Barré (ancien président du Centre Georges-Pompidou), Jean Blaise (initiateur et animateur du Lieu unique à Nantes et de la manifestation Estuaire - Nantes - Saint-Nazaire), Jean-Christophe Choblet (metteur en scène de Paris-Plage), Christian Dupavillon (initiateur des fêtes de la musique).



Crépuscule sur la halle Freyssinet...

Rive Gauche comme un complément à ce qui existe déjà. En effet, cet espace ne doit pas être utilisé pour accroître encore le pôle d'activités tertiaires, développer de nouveaux grands équipements intellectuels ou créer de nouveaux espaces événementiels commerciaux.

Ceux-ci existent déjà et vont se développer. Par contre, la ZAC reste pauvre en PME, en espaces publics, en lieux de vie sociale.

C'est pourquoi les propositions de programmation faites par François Barré nous paraissent la meilleure base de travail pour construire un projet d'envergure, novateur, pragmatique et cohérent :

- **une cité des arts urbains** dédiée à la culture hip-hop avec des espaces de présentation, de démonstration, d'expression, d'échanges ainsi qu'un lieu de conservation de la mémoire sonore des villes ;

- **une zone couverte** pour des promenades abritées, avec des fonctions spécifiques comme un parc WiFi, une médiathèque, des restaurants, des tables d'hôtes, des buvettes, un écran géant, une patinoire ;

- **un jardin des arts** permettant d'accueillir des œuvres peu ou pas montrées du fait de leur typologie ou de leurs dimensions, des réserves de musées nationaux, des centres de documentation, des galeries d'art, des commerces liés à l'art et des ateliers d'artistes ;

- **une « centr'halle des citoyens »** regroupant des structures associatives et publiques (maison des associations, maison des métiers, maison des syndicats, maison des étudiants, antenne de la Maison de l'emploi de Paris) ; des activités de formation ; un jardin partagé ; des lieux de restauration. ■■■ Françoise Samain ■

Quel devenir pour le « Grand Paris » ?

LE DERNIER NUMÉRO DE **TERRITOIRES**, la revue de l'ADELS ⁽¹⁾, bien connue d'ADA 13, propose un dossier d'actualité sur la question des relations entre Paris et « sa » région, ainsi que sur les empilements de collectivités qui structurent la vie publique en Île-de-France.

Il s'agit, tout en rappelant l'histoire, de situer à leur échelle les problèmes que pose l'équilibre économique de la région. C'est le chapitre le plus fourni du dossier, avec les contributions de Frédéric Gilli (Sciences-Po.) et de Claude Bartolone (président du conseil général de Seine-Saint-Denis).

Plutôt qu'une nouvelle extension de Paris, Gilli propose une autre organisation de la métropole, qui la rende capable d'affronter la réelle complexité de ses problèmes, en particulier, de ceux liés aux pesanteurs héritées et aux conservatismes actuels d'autoprotection.

Paris et sa région auront inévitablement une organisation complexe ; il ne faut pas en avoir peur. Une répartition équitable des richesses est à ce prix. Elle passe aussi par un renforcement des compétences des collectivités, notamment dans le champ de l'économie, où leurs pouvoirs sont pour le moment limités alors que leurs missions de développement urbain se sont multipliées.

Claude Bartolone, qui connaît bien ce terrain réputé sensible, insiste sur la nécessité d'un rééquilibrage volontaire des richesses régionales



Je blogue... Tu blogues... Nous bloguons... : www.ada13.com/blog/index.php



en faveur des « territoires les plus défavorisés ». Il part de l'hypothèse, peu contestable, que la prospérité des uns repose sur la contribution des autres : les communes où habitent les personnes qui travaillent ailleurs (près des 3/4 des Franciliens) assument la charge des services rendus à cette population (habitat, santé, éducation...), sans la contrepartie fiscale de leurs employeurs.

D'où sa suggestion d'une mutualisation de ces ressources, qui pourrait s'appuyer sur la création d'une structure régionale finançant les investissements, comme c'est le cas pour les transports.

D'autres auteurs apportent des éclairages pertinents sur des questions sectorielles : logement, transports... En guise de conclusion, sont présentés clairement les sept schémas que Nicolas Sarkozy a fait remettre à l'étude en juin 2007 : du Paris Métropole à différents scénarios de décentralisation, tous cherchent à répondre à l'ancienne et pressante question de l'introuvable « équilibre » régional.

L'enjeu central pour l'ADELS est évoqué par Serge Depaquit : comment définir de « nouveaux outils démocratiques » adaptés à l'échelle des regroupements urbains en cours de constitution ? Cette même question est souvent posée par ADA 13 : quel est le poids des citoyens, au-delà du seul droit de vote ? On propose de nouveaux moyens d'expression de la vie démocratique, avec une légitimité fondée sur l'écoute du citoyen, médiatisé ou non par les élus.

Le monde associatif doit peut-être envisager une autre forme légitime de représentation relevant plus de la concertation. Mais c'est une autre question, particulièrement bien traitée dans les ouvrages de Pierre Rosanvallon, notamment le dernier : *La Légitimité démocratique*, dont nous rendrons compte. ■ ■ ■ **Edgar Boutilié** ■

(1) Association pour la démocratie et l'éducation locale et sociale, 1, rue Sainte-Lucie, 75015 Paris. *Territoires*, n° 490, sept. 2008.

Concertation sur la possibilité de relever le plafond des hauteurs des constructions, à Paris

LE CONSEIL DE PARIS a lancé en juillet 2008 un processus d'études, de débat et de concertation sur la possibilité de construire des immeubles de logements sociaux ou non jusqu'à 50 m de hauteur sur la couronne et ses abords et d'introduire des immeubles de logements et des immeubles d'activités de grande hauteur dans les projets urbains situés à Bercy-Charenton, Masséna-Bruneseau, porte de

Les Olympiades vues d'Ivry...

Versailles, aux Batignoles, porte de la Chapelle, porte de Montreuil. Il est prévu :

- **des réunions publiques** entre novembre 2008 et le printemps 2009 dans les différents arrondissements de Paris pour sensibiliser les Parisiens, les usagers et les banlieusards à ces projets et aux besoins auxquels ils sont censés répondre (décembre 2008 pour le 13^e) ;

- **des réunions publiques** sur les projets urbains revus (2^e quinzaine de janvier pour Masséna-Bruneseau qui pourrait passer de 230 000 m² de bureaux et d'activités + 50 000 m² de logements à 490 000 m² de façon à intégrer un grand équipement public, des logements en plus grand nombre, des commerces et des équipements de proximité) ;

- **une enquête publique** pour modifier le PLU (juin-juillet 2009) ;

- **une délibération du conseil de Paris** (1^{er} trimestre 2010).

LE 25 NOVEMBRE, un débat est organisé autour du livre *Le Treizième en sources. Guide pour l'observation des mutations urbaines. Paris XIII^e arrondissement*, éditions Le Manuscrit 2008, (avec les auteures Aurélie Michel et Ariane Beauvillard) et en présence des chercheurs du Pôle des Sciences de la Ville (université Paris-Diderot/ENSA-PVS). Cet ouvrage propose un repérage des sources et une approche bibliographique des différentes facettes architecturales du 13^e arrondissement. L'observation des mutations urbaines est transdisciplinaire, avec un volet plus particulièrement axé sur le repérage des représentations audiovisuelles. ■ ■ ■
Librairie Joseph Gibert, 21, rue M.-A. Lagroua Weill-Hallé, 75013 Paris. Tél. : 01 46 46 10 50.

VIE LOCALE

Place Pinel : projet de réaménagement

LA PLACE PINEL, proche de la place d'Italie, a de nombreux atouts : c'est un point de réunion de plusieurs îlots bâtis ;

- **un espace de commerces** sur le boulevard Vincent-Auriol ;

- **un lieu de passage** entre la ligne 6 du métro et le boulevard de l'Hôpital ;

- **un lieu historique** qui prit, en 1860, le nom de l'aliéniste de la Salpêtrière.

« La place n'est plus seulement un carrefour, toujours un rond-point, pas encore tout à fait une place ». Ces atouts servent de base à un projet d'amélioration d'aménagement de la place Pinel « élargi » au carrefour Pinel/Campo- ● ● ●

aménager,
bâtir,
créer...



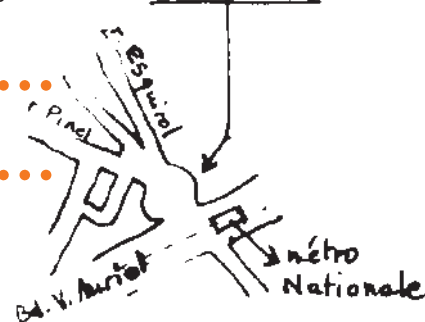
Référence du livre de Pierre Rosanvallon : la Légitimité démocratique, Le Seuil, 2008, 382 p.

DÉBAT le 25 novembre 2008, à 19 heures chez Joseph Gibert :

Le Treizième en sources. Guide pour l'observation des mutations urbaines. Paris XIII^e arrondissement

Aujourd'hui

Place Pinel





aménager,
bâtir,
créer...

●●● Formio. Le projet s'intègre dans une démarche participative : il concerne résidents, commerçants ou usagers de la place. Il s'inscrit dans le cadre du fonctionnement du conseil de quartier Salpêtrière-Austerlitz (CQ4) en constituant un atelier en janvier 2008. Le calendrier court jusqu'en 2009. Emmanuel Leguy en est l'animateur.

Des conclusions de la phase « diagnostic » aux résultats de l'« enquête », menée en juin 2008 auprès des habitants, se dégagent les principales tendances.

Le rond-point central vide est perçu comme un enjeu majeur du réaménagement du paysage urbain ainsi que la sécurisation de l'itinéraire piéton et la réorganisation des circulations / stationnements des voitures et des deux-roues. La phase « exercice comparatif » qui consiste à s'inspirer d'exemples existants de places urbaines est en cours. Puis le groupe de travail s'orientera vers un « cahier de préconisation ». ■ ■ ■ **Martine Rigoir** ■

RÉUNION PUBLIQUE
à la mairie du XIII^e
le 25 novembre.

CQ4 - PINEL,
dossier consultable
à l'accueil de la mairie
et sur son site :
www.mairie13.paris.fr

Quel avenir pour le
quartier Croulebarbe ?

DÉBAT
sur le projet **GRAIN**
le 26 novembre

LE COMITÉ DE RÉDACTION

EDGAR BOUTILIÉ
FRANÇOISE CELLIER
BRIGITTE EINHORN
DANIEL FRIEDMAN
JACQUES GOULET
DOMINIQUE DE LA PORTE
MARTINE RIGOIR
FRANÇOISE SAMAIN

Association pour
le Développement
et l'Aménagement du
13^e arrondissement

5, avenue de la
Sœur-Rosalie, 75013 Paris.
Tél. : 01 45 35 19 02
Courriel : ada1375@orange.fr
Site : www.ada13.com
N° ISSN en cours

La place Souham

LA PLACE **SOUHAM** a été rénovée sur la base des conclusions d'un groupe de travail financé et piloté par le conseil de quartier n° 8 : différencier trois espaces, apporter de la lumière, créer des jardins privés au pied des immeubles, garder la place ouverte à la circulation piétonne, faciliter l'accès aux commerces.

Le résultat répond à l'attente des habitants et a permis de régler les problèmes d'insécurité et d'incivilité qui empoisonnaient la vie des riverains. Les grilles et les barrières, les bancs repoussés à l'extérieur de la zone d'habitation, les espaces cultivés ultraprotégés sont sûrement efficaces pour repousser les populations indésirables.

Mais on souhaiterait que les conseils de quartier rénovés prennent conscience du risque de confiscation de l'espace public au profit d'un petit nombre dans la démarche retenue ici et qu'ils veillent à faire que la consultation pour l'élaboration de projets urbains de proximité ne se limite pas aux seuls usagers les plus directement concernés afin que des projets plus intégrateurs et plus novateurs puissent voir le jour. ■ ■ ■ **F. Samain** ■

Quel avenir pour le quartier Croulebarbe ?

À LA SUITE D'UN VŒU DU CONSEIL DE QUARTIER, à l'assemblée plénière du 13 décembre 2006, une étude participative de programmation urbaine a été lancée au début de cette année, sous la conduite du cabinet Grain, architecte urbaniste, pour mieux percevoir les possibilités d'aménagement et de mise en valeur du bassin Bièvre-Gobelins dont le centre est le square René-Le Gall.

Ce secteur est en effet l'enjeu de plusieurs

projets de nature à modifier son fonctionnement et qui concernent, notamment, le site RATP (1,3 ha) au long de la rue Abel-Hovelacque, le « terrain aux lapins » rue Gustave-Geffroy, le square René-Le Gall (qui devrait intégrer le tracé de la Bièvre)...

Le 9 février, en présence d'habitants, une visite préliminaire du périmètre de l'étude a permis de dresser un état des lieux. Les différents organismes institutionnels intéressés ont ensuite été approchés par le cabinet Grain : Mobilier national, architecte des Bâtiments de France, RATP, APUR, direction des parcs et jardins.

Le compte-rendu de ces deux premières phases a été présenté à l'assemblée plénière du conseil de quartier le 24 juin et, le 23 septembre, au cours d'une réunion atelier, suivie d'un débat, quelques scénarios d'aménagement ont été envisagés par le cabinet Grain en référence à plusieurs réalisations d'Europe ou des États-Unis.

Au cours des prochaines réunions seront présentés les conclusions de l'étude, les grands choix et les diverses préconisations. Il importe que les membres du conseil de quartier s'y expriment en grand nombre. Les dates des réunions seront affichées à la mairie et sur mairie13.paris.fr (vie citoyenne/conseils de quartier/conseil de quartier n°1/agenda). ■ ■ ■ **Daniel Friedman** ■

Deux vagues d'expulsion au 150 boulevard Vincent-Auriol

CONSTRUIT EN 1926 et dédié par la suite à l'accueil des étudiants de Côte d'Ivoire, cet hôtel a été revendu à un marchand de biens dans les années 60. Il fait l'objet d'une procédure d'expulsion depuis 1972 car son état met la vie des habitants en danger.

Une procédure de déclaration d'utilité publique a été votée en décembre 2007 pour permettre l'acquisition forcée de l'immeuble par la Ville de Paris. Une enquête publique s'est déroulée en juin et juillet 2008. La Mairie de Paris devrait en devenir propriétaire dans quelques mois et y réaliser des logements sociaux.

Parallèlement, la préfecture a fait expertiser l'état de l'immeuble et décidé une évacuation partielle le 24 septembre, suivie d'une évacuation totale le 23 octobre.

À la mi-octobre, les propositions de relogement définitif faites à 20 des 29 ménages de la première vague d'expulsion, qui pouvaient prétendre à un logement social, peinent à se réaliser et, pour beaucoup, les hébergements d'urgence demeurent catastrophiques. Aucune des 81 familles de la seconde vague annoncée ne s'est vu proposer un relogement avant son expulsion.

La rue Campo-Formio en 2003, la rue Dunois en 2006, le boulevard Vincent-Auriol en 2008...

Ces trois scénarios prévisibles ont été traités sans préparation et dans le mépris des personnes.

■ ■ ■ **Françoise Samain** ■